

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 septembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DASCO 69 Subventions (5.000 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville dans le 11e arrondissement.

**Mmes Alexandra CORDEBARD et Colombe BROSSEL,
rapporteuses.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2511- 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à diverses associations au titre de la Politique de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 15 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association Ateliers du Chaudron 31, passage de Ménilmontant (11e) (11108) dossier n° 2015_02609 pour une action intitulée « Agenda péri et extra scolaire ».

Article 2 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Pandrata Circle, 8 rue du Général Renault, MDA du 11^{ème} (11è) (11465) dossier n° 2015_02715 pour une action intitulée « Stages artistiques et culturels, découverte de l'Inde pour jeunes de 6 à 13 ans ».

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 5.000 euros sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 213, ligne VF80002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2015 .

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO